



OPERATEUR DE VIDÉOPROTECTION (H/F)

Date limite de candidature
01/06/2025

La ville d'Eragny sur Oise, située sur la Rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris est membre de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle fait aussi partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

D'une superficie de 412 hectares, la ville d'Eragny compte plus de 19 000 habitants et dispose de nombreux équipements.

Au sein du centre de supervision urbain de la Ville d'Eragny sur Oise, nous recherchons **un/une opérateur(trice) de vidéoprotection** pour compléter son équipe.

Missions principales et objectifs

Vous observerez, analyserez et exploiterez des images et information de la vidéo protection

- Utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo
- Repérer sur écran des événements significatifs et infractions routières dans le cadre de la vidéoverbalisation
- Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
- Extraire sur réquisition des images enregistrées
- Visionner des images enregistrées dans le cadre légal
- Gérer la traçabilité et l'archivage des images
- Gérer la destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur
- Déclencher des outils ou différents types d'intervention (alarmes, télésurveillance, astreinte)
- Rédiger des documents de synthèse (main courante, signalements, rapports...)
- Prendre en compte les informations issues des partenaires de la sécurité
- Participer aux coordinations chargées des plans de surveillance et d'intervention

Vous procéderez à la verbalisation aux infractions constatées dans le cadre de la vidéoverbalisation

- Savoir repérer les infractions routières
- Procéder à des prises de photos des infractions
- Utilisation du PVE/GVE (procès-verbal électronique)

Vous participerez à la maintenance technique de premier niveau des équipements de vidéoprotection

- Vérifier les masquages et champs de vision
- Aider à la définition des cycles automatiques ou des prépositions des caméras
- Signaler les pannes auprès des interlocuteurs compétents
- Orienter les techniciens de maintenance dans leur diagnostic

Vous devrez contribuer au fonctionnement et à l'organisation du centre de supervision urbain (CSU)

- Gérer le contrôle d'accès au centre de supervision urbain pour les personnes accréditées
- Alerter les responsables hiérarchiques sur les dysfonctionnements des procédures
- Formuler des propositions d'optimisation des modes opératoires, des procédures et de l'exploitation du cycle des images
- Assurer la prise en compte et la transmission des consignes entre agents et auprès des responsables

Activités ponctuelles ou exceptionnelles :

- Accueil et accompagnement de nouvelles recrues
- Autres missions nécessaires à la réalisation et à la continuité du service selon le grade et les fonctions occupées
- Accueil physique et téléphonique du public.

Formations et expériences requises

Savoir / savoir-faire : connaître le Plan communal de sauvegarde ; connaître les procédures et modes opératoires pour la vidéo protection et la gestion des crises ; connaître les compétences de la police municipale et nationale et de la gendarmerie dans le cadre des conventions de coordination ; connaître la réglementation de la vidéo protection, de l'exploitation, de l'archivage et de la destruction des images ; connaître la responsabilité juridique, pénale et sociale liée à la vidéo protection ; connaître le territoire et les lieux d'implantation des caméras ; connaître la typologie et le registre des alarmes ; connaître la charte éthique et déontologique liée à la vidéo protection ; maîtrise des logiciels d'exploitation des images télé et vidéo ; maîtrise des fonctions, composants, connexion des systèmes de vidéo et télésurveillance ; maîtrise des techniques de maintenance de premier niveau, connaissance du registre de sécurité, des règlements internes de la collectivité

Savoir-être : capacité à travailler en équipe, disponibilité, rigueur, discrétion, discernement, réactivité, adaptabilité, autonomie, sens de la responsabilité, capacité à gérer des situations à risque, qualités relationnelles, capacité à suivre les consignes données par son responsable.

Infos pratiques

- Port de haut d'uniforme obligatoire
- Travail en milieu confiné
- Travail la nuit, en soirée, les week-ends, et les jours fériés
- Temps de travail hebdomadaire de 37h30 annualisé par cycle de 4 semaines
- Horaire de service de 15h30 à 01h30 (soit 10h de service) : par roulement selon le planning.
- Rémunération selon statut, régime indemnitaire, prime 13ème mois
- Adhésion au CNAS, COS
- Participation employeur si adhésion à la prévoyance

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Envoyer votre candidature à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
BP 70021 - Eragny-sur-Oise
95611 CERGY-PONTOISE CEDEX